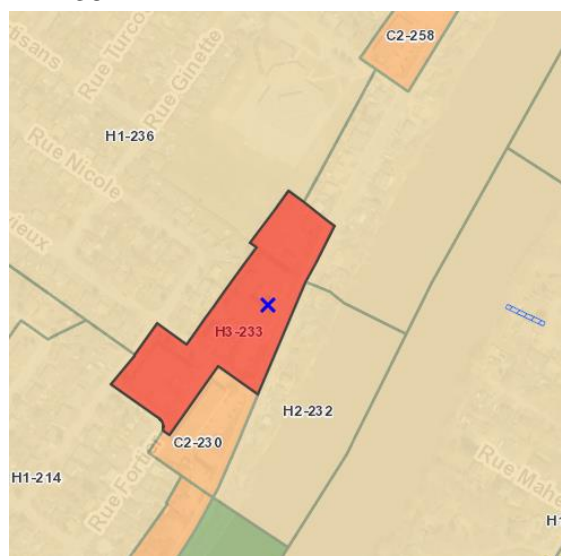
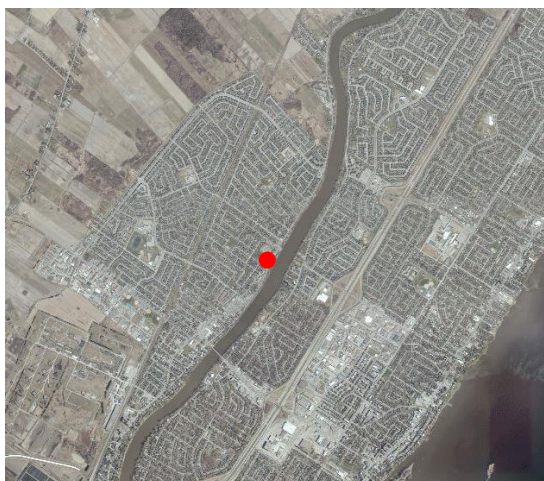


**AVIS PUBLIC**  
**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**  
**PROJET DE RÉSOLUTION DE PPCMOI NUMÉRO CM 008-16-01-24**

Aux personnes intéressées par le projet de résolution de PPCMOI numéro CM 008-16-01-24 de la Ville de Repentigny.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 16 janvier 2024, le conseil municipal de la Ville de Repentigny a adopté le premier projet de résolution de PPCMOI numéro CM 008-16-01-24 autorisant la construction de deux habitations multifamiliales, comprenant 21 logements chacun, répartis sur trois étages et un sous-sol, ainsi qu'un espace commercial au rez-de-chaussée, au 563, 565, 567 et 571, boulevard Lacombe à Repentigny, étant les lots numéros 2 098 583, 2 098 584 et 2 098 585 du cadastre de la circonscription foncière de l'Assomption.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi 5 février 2024, à 19 h**, à l'hôtel de ville de Repentigny situé au 435, boulevard Iberville.
3. Cette première résolution de PPCMOI a été adoptée dans le cadre du Règlement 443 sur les projets particuliers de construction, modification ou d'occupation d'un immeuble.
4. En résumé, la résolution a pour objet de permettre :
  - Une structure en ensemble intégré;
  - Un usage commercial intégré à une habitation multifamiliale;
  - Deux cases de stationnement localisées dans la marge avant;
  - Et aucun îlot de verdure.
5. Au cours de cette assemblée publique de consultation, Monsieur le Maire, ou un membre du conseil désigné par le maire, expliquera le projet de résolution de PPCMOI ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
6. Pour toute information concernant ce projet de résolution de PPCMOI, veuillez communiquer avec le bureau du greffier par téléphone au 450 470-3130 ou par courriel au [greffe@repentigny.ca](mailto:greffe@repentigny.ca).
7. Ce projet de résolution de PPCMOI contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.
8. Le projet de résolution de PPCMOI vise la zone H1-236.



Donné à Repentigny, ce 22<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2024.

Le greffier,



M<sup>e</sup> Marc Giard, avocat, OMA